

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 décembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2025 - (N° 2146)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 2

AMENDEMENT

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 4

I. – Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

<i>(en millions d'euros*)</i>	RESSOURCES			CHARGES			SOLDE
	dont fonctionnement		dont investissement	dont fonctionnement		dont investissement	
Budget général							
Recettes fiscales** / dépenses***	+3□733	+3□733		-3□970	-3□775	-195	
Recettes non fiscales	+2□148	+2□058	+90				
Recettes totales / dépenses totales	+5□881	+5□791	+90	-3□970	-3□775	-195	
<i>À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne</i>	+800	+800					
Montants nets pour le budget général	+5□081	+4□991	+90	-3□970	-3□775	-195	+9□051
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits				0	0	0	
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours	+5□081	+4□991	+90	-3□970	-3□775	-195	
Budgets annexes							
Contrôle et exploitation aériens	+99	+99		-14	-11	-4	+114
Publications officielles et information administrative				-1	-1	0	+1
Totaux pour les budgets annexes	+99	+99		-15	-12	-4	+115
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits :							
- Contrôle et exploitation aériens				0	0		
- Publications officielles et information administrative				0	0		
Totaux pour les budgets annexes y compris fonds de concours	+99	+99		-15	-12	-4	
Comptes spéciaux							
Comptes d'affectation spéciale	-3□748	-484	-3□264	+40	+40	0	-3□787
Comptes de concours financiers	-2□754		-2□754	-3□231	+10	-3□242	+477
Comptes de commerce (solde)							+76
Comptes d'opérations monétaires (solde)							0
Solde pour les comptes spéciaux							-3□234
Solde général							+5□932

II. – Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 5 :

(en milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long termes	168,0
<i>Dont remboursement du nominal à valeur faciale</i>	166,1
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)</i>	1,9
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	1,1
Amortissement des autres dettes reprises	0,0
Déficit à financer	131,6
Autres besoins de trésorerie	-1,9
Total	298,8
Ressources de financement	
Émissions de dette à moyen et long termes nettes des rachats	300,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	0,0
Variation nette de l'encours de titres d'État à court terme	5,8
Variation des dépôts des correspondants	0,0
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	3,3
Autres ressources de trésorerie	-10,3
Total	298,8

EXPOSÉ SOMMAIRE

À l'issue de la commission mixte paritaire (CMP), le solde budgétaire de l'État présenté à l'article d'équilibre s'établissait à +6 029 M€ par rapport à celui voté en LFI. Il était en dégradation de 44 M€ par rapport au texte adopté à l'issue de la première lecture au Sénat.

Le présent amendement procède à l'actualisation de l'article d'équilibre afin de tenir compte, par anticipation, des amendements déposés par le Gouvernement visant à lever les gages dans le texte issu de la CMP :

- pour la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales », à hauteur de 70 M€ en autorisations d'engagement (AE) et de 10 M€ en crédits de paiement (CP) ;
- pour la mission « Cohésion des territoires », à hauteur de 5 M€ en AE et 21,2 M€ en CP ;
- pour la mission « Économie », à hauteur de 60,5 M€ en CP ;
- pour la mission « Relations avec les collectivités territoriales », à hauteur de 8 M€ en AE ;
- pour la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances », à hauteur de 5,4 M€ en AE et en CP.

Pour mémoire, les mouvements inscrits en CMP par minoration d'annulations ne nécessitent pas de levées de gage.

Au terme des débats sur le projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025, le solde budgétaire de l'État est finalement porté à +5 932 M€ par rapport à la LFI, en dégradation de 97 M€ par rapport au texte issu de la CMP du fait des levées de gage.

Le déficit à financer en résultant dans le tableau de financement de l'État s'élève désormais à - 131,6 Md€ (- 131,5 Md€ dans le texte issu de la CMP). En conséquence, la variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État est ajusté à +3,3 Md€.